



## C.N.R.P.

Club Noiséen de Randonnée Pédestre  
Association loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sports :  
93SP329 - Affiliée FFRandonnée  
Siège social : 8/10 MPT Marcel Bou  
49 rue du Docteur Sureau  
93160 NOISY-LE-GRAND ☎ 06 09 56 55 15  
E-Mail: [cnrp93@gmail.com](mailto:cnrp93@gmail.com)



1er, place des martyrs de la Résistance  
et de la Déportation  
93110 Rosny-sous-Bois  
☎ 01.48.54.00.19  
Internet : <https://www.randopedestre93.fr>

Assurance R.C.P. : WTW-GROUPAMA Département Sport Immeuble  
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 –  
92814 Puteaux ☎ 09 72 72 01 19  
[ffrandonnee@grassavove.com](mailto:ffrandonnee@grassavove.com) - Contrat n° : 41789295M / 0002 - ' 33(0)14931.

Garantie financière : GROUPAMA  
Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot  
92000 Nanterre ☎ 33(0)149313131  
Contrat n° : 4000716162 /0

Le 12 octobre 2024

## NOTICE D'INFORMATION

### Semaine « Raquettes à Valmeinier » du 8 au 15 Mars 2025

### N° NG-2025-02

La sortie est ouverte aux adhérents du CNRP, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025, si places disponibles, ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée : avec l'assurance RC ou plus.

Nombre de participants : 12 au minimum, 45 au maximum dans la mesure des chambres disponibles.

Déroulement : a : matin ou après-midi selon météo et enneigement, b : journée avec repas au centre et c : journée avec pique-nique en raquettes avec guides, entre 3h et 6h30, départ du gîte à pied et/ou en remontée mécanique et/ou en car avec des dénivelés différents selon les groupes (max 15 personnes par groupe).

Date : du samedi 8 mars au samedi 15 mars 2025.

Déplacements : train et transports en commun en option.

### PROGRAMME

#### **Samedi 8 mars :**

RDV gare de Lyon le matin. Train à 10h46 : Paris - Albertville (14h52), bus : Albertville - Valmeinier

**Dimanche 9 mars :** 3 groupes, *Matin libre* - repas au centre : *Groupe a, b et c - après-midi*

**Lundi 10 mars, Mardi 11 mars :** *Groupe a – Raquettes : Matin ou après-midi et repas du midi au centre,*

*Groupe b – Raquettes : Matin et après-midi avec repas au centre. Groupe c – Raquette toute la journée avec pique-nique*

**Mercredi 12 mars :** Randonnée impromptue ou journée libre

**Jeudi 13 mars et Vendredi 14 mars :** *Groupe a – Raquettes : Matin ou après-midi et repas du midi au centre,*

*Groupe b – Raquettes : Matin et après-midi avec repas au centre. Groupe c – Raquette toute la journée avec pique-nique*

**Samedi 15 mars :** Libération des chambres après le petit-déjeuner, puis bus : Valmeinier - Albertville, consigne si possible, puis visite patrimoniale d'Albertville et de la Cité médiévale de Conflans avec plan de l'Office de Tourisme. Train à 18h50 : Albertville - Paris gare de Lyon (22h56).

Les randonnées raquettes ne se feront pas forcément dans cet ordre et pourront être modifiées, selon la météorologie, la forme physique des participants et/ou les conditions d'enneigement, une rapide réunion d'informations sera organisée la veille au soir pour déterminer l'organisation de la journée du lendemain. En termes d'horaires prévoir pour les journées complètes un départ vers 8h45 et le retour vers 16h00, pour les demi-journées la pause sera entre 12h00 et 13h45 et le retour vers 16h30.

**RENSEIGNEMENT** Guy ☎ 06 71 82 84 22 ou Florence ☎ 06 14 81 09 91

### HEBERGEMENT

Hôtel Club « Les Carrettes »

275 Rue des Casses

73450 VALMEINIER

(Chambres de 2, 3 places ou suite, lits simples avec douche et WC). Draps et linge de toilette fournis

Le séjour est réservé en pension complète avec **pique-nique le midi** pour les journées complètes.

Il est indispensable d'amener une gourde (pas de bouteille d'eau en plastique de fournies).

### COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **673 €** par personne en chambre double ou triple, ou à **723 €** en chambre suite, linge de toilette fourni ; **27 €** pour les télécabines ; et le **prix** des guides selon le choix du groupe **a, b** ou **c**. Une option a été retenue pour ceux qui viennent en train et en bus.

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du dernier jour avec la taxe de séjour incluse
- L'accompagnement des groupes de randonnées raquettes par des accompagnateurs montagne
- Le prêt de matériel raquettes et bâtons
- Les transports pour se rendre au départ des randonnées, 3 télécabines et navette ski-bus
- L'immatriculation tourisme
- Les options :

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre  
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.



- Groupe a : **77 €**, groupe b : **129 €** et groupe c : **103 €**
- Train Paris - Albertville (A/R) : **74 €**
- Car Albertville – Valmeinier : **46 €**

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les boissons
- Les visites patrimoniales d'Albertville
- Les prestations non réservées seront payables sur place
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

### **PREINSCRIPTION**

Les préinscriptions ont été ouvertes fin **Mai 2024** et matérialisées par le paiement de **200 €** par personne (hors assurance).

- Remplir le formulaire d'adhésion et déterminer le montant à payer **à partir du 16 octobre 2024 (transport compris)**.
- Nous retourner ce formulaire avec le règlement correspondant.

**A adresser à : Guy BONNIN 3 Rue des Mastraits 93160 NOISY-LE-GRAND (06 71 82 84 22)**

### **ASSURANCES FACULTATIVES**

Vous trouverez, annexés à cet envoi, les conditions générales relatives à ces assurances et le bulletin de souscription. Si vous souhaitez profiter de tout ou partie de cette offre, nous vous invitons à :

- Remplir le bulletin de souscription et à déterminer le montant à payer (ex : **37 €** pour l'annulation voyage).

### **PAIEMENTS**

- 1<sup>er</sup> acompte avant le **1 novembre 2024** : **120 €** (train et bus) ou **46 €** (bus seul), plus **50 €** (suite), plus le montant correspondant à l'option choisie : **113 €** groupe a ou **165 €** groupe b ou **139 €** groupe c et plus la prime d'assurances facultative (voir barème) dont les frais d'immatriculation tourisme de **9 €**.
- 2<sup>ème</sup> acompte avant le **1 décembre 2024** : **232 €**
- Solde du séjour avant le **1 février 2025** : **232 €**.

**Le paiement par CB est autorisé, attention, toutes les CB ne prennent pas en compte l'assurance annulation ou COVID.**

### **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SI ASSURANCE**

- Annulation faite avant le **6 décembre 2024** : restitution des sommes versées avec retenue de **50 €** de frais de dossier
- Annulation faite entre le **7 décembre 2024 et le 19 février 2025** : retenue de 50% du montant total du séjour
- Annulation faite entre le **20 février et le 28 février 2025** : retenue de 80% du montant total du séjour
- Annulation postérieure au **28 février 2025** : retenue de 100% du montant total du séjour

### **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SANS ASSURANCE**

- Remboursement uniquement si un(e) remplaçant(e) est trouvé(e) avec retenue de **35 €** par dossier d'inscription.

### **CESSION DU SEJOUR**

- Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando Découverte valide.
- Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les frais de dossier (50 euros) comprenant les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.
- Le participant remplaçant devra effectuer la phase d'inscription (voir paragraphe INSCRIPTION ci-dessous)

**Dans tous les cas, le train et/ou le car ne seront remboursés que si nous trouvons un remplaçant pour le séjour complet.**

### **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour et de penser à l'équipement de base du randonneur (chaussures de randonnée rigides et adaptables sur raquettes, imperméable, lacet de rechange ...). Je m'engage sur l'honneur à participer avec bonne humeur à l'intégralité des réjouissances (repas au restaurant, parties de rigolades etc..., ainsi qu'aux randonnées raquettes).

### **INSCRIPTION**

Après réception de votre 1<sup>er</sup> acompte, nous vous adresserons, en double exemplaire (CNRP et adhérent), **le bulletin d'inscription proprement dit**. Vous n'aurez plus la possibilité de souscrire à différentes assurances (facultatives), car celles-ci sont normalement prises à l'inscription. Nous vous invitons à remplir les 2 exemplaires de façon identique et à nous retourner, **sous quatorze jours**, l'**exemplaire CNRP** de ce bulletin revêtu de votre signature et des renseignements demandés.

En vous souhaitant, par avance, un agréable séjour, je vous adresse mes cordiales salutations de randonneur.

L'équipe Responsable Tourisme

PJ : Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association <https://www.cnrp93.com/week-ends-semaines-et-plus>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93  
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguée du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre  
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.